

# Violences extrêmes, cruauté et nettoyage ethnique : le cas de l'ex-Yougoslavie<sup>1</sup>

Amantina Osorio

Volume 6, Number 1, Spring 2006

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/012683ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/012683ar>

[See table of contents](#)

## Publisher(s)

Groupe de Recherche Ethnicité et Société  
CEETUM

## ISSN

1499-0431 (print)

1499-044X (digital)

[Explore this journal](#)

## Cite this article

Osorio, A. (2006). Violences extrêmes, cruauté et nettoyage ethnique : le cas de l'ex-Yougoslavie<sup>1</sup>. *Les Cahiers du Gres*, 6(1), 63–76.  
<https://doi.org/10.7202/012683ar>

## Article abstract

The expression « extreme violence » is employed by scholars to refer to highly variable contexts, that are marked by violence, rage, hatred, massacres, and all that can be called cruelty. My aim is to account for the dehumanizing of the other who is being annihilated. The ethnic conflict in ex-Yugoslavia in the 1990s exemplifies this phenomenon. In this paper, I examine the different forms of cruelty and crimes of profanation that destroyed the physical, psychological, moral, individual, and collective integrity of the Yugoslavian population, that occurred during this conflict. Going beyond statistics of the macabre, the concepts of cruelty and profanation make it possible to restore the intentionality of social agents to anthropological analysis.

# VIOLENCES EXTRÊMES, CRUAUTÉ ET NETTOYAGE ETHNIQUE : LE CAS DE L'EX-YOUGOSLAVIE<sup>1</sup>

Amantina Osorio

## RÉSUMÉ / ABSTRACT

Le terme violence extrême est appliqué dans les contextes les plus variables par les chercheurs, contextes marqués par la violence, la fureur, la haine, les massacres et la cruauté. Il s'agit, à travers l'étude du conflit ethnique vécu par les populations de l'ex-Yougoslavie durant les années 1990, de tenter d'expliquer la négation de l'humanité dans l'Autre que l'on extermine. Cet article se veut une réflexion sur les différentes manifestations de la cruauté et des crimes de profanation observées durant ce conflit et qui ont atteint l'intégrité physique, psychique et morale de ces populations, individuellement et collectivement. L'analyse anthropologique, au-delà des statistiques macabres, permet de resituer les concepts de cruauté et de profanation dans un cadre d'intentionnalité des agents sociaux.

The expression « extreme violence » is employed by scholars to refer to highly variable contexts, that are marked by violence, rage, hatred, massacres, and all that can be called cruelty. My aim is to account for the dehumanizing of the other who is being annihilated. The ethnic conflict in ex-Yugoslavia in the 1990s exemplifies this phenomenon. In this paper, I examine the different forms of cruelty and crimes of profanation that destroyed the physical, psychological, moral, individual, and collective integrity of the Yugoslavian population, that occurred during this conflict. Going beyond statistics of the macabre, the concepts of cruelty and profanation make it possible to restore the intentionality of social agents to anthropological analysis.

Mots-clés : Violence extrême, conflit ethnique, cruauté, crime de profanation, femmes, ex-Yougoslavie.

Keywords: Extreme violence, ethnic conflict, cruelty, crimes of profanation, populations, ex-Yugoslavia.

ESSAYER DE COMPRENDRE LA LOGIQUE DES VIOLENCES EXTRÊMES et la nature de ces interactions est un exercice difficile, de par la quantité d'éléments qui entre en jeu. Si des actes de cruauté et/ou de meurtres de prime abord « gratuits » sont attestés au moins depuis l'Antiquité,

comme nous le rappelle Todorov (1994), ce type de violence a connu une mutation à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce changement s'est affirmé tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, au fur et à mesure que l'exercice de la violence se massifiait et s'idéologisait, jusqu'à se concrétiser dans

les massacres et génocides du XXe siècle (les Arméniens, les Juifs, les Rwandais, etc.).

La thématique de la « barbarie » et de la « cruauté » a refait son entrée avec force pour qualifier des situations de violences massives et extrêmes. Ces conflits politiques, ethniques et autres ont, dans beaucoup de cas, dégénéré en faisant des milliers, voire des millions de victimes, en provoquant des pénuries intolérables, des violations des droits humains et des dommages matériels.

En ex-Yougoslavie, lors du conflit ethnique, les atrocités pratiquées par les acteurs n'ont pas provoqué de réaction immédiate de la part de la Communauté internationale. Toutefois, on a rapidement réalisé que la cruauté était pratiquée, que des milliers de femmes et d'hommes étaient assassinés, que d'autres étaient rassemblés dans des camps de concentration et que les femmes, spécialement, faisaient l'objet de viol systématique comme tactique de guerre pratiquée par les Serbes militaires et paramilitaires ainsi que par les Croates.

Nous analyserons dans ce texte les concepts de conflit ethnique et de violence extrême, ainsi que certaines des caractéristiques spécifiques au conflit ethnique yougoslave telles que la cruauté et les crimes de profanation. Nous approfondirons plus particulièrement le concept de cruauté qui ajoute à la notion de violence l'intention de provoquer la souffrance, de rabaisser, d'humilier et d'anéantir l'autre.

Ces éléments nous permettront de mieux comprendre les liens et les crises qui se présentent dans les secteurs politique (relation avec l'État et le pouvoir), social (avec la communauté) et domestique (la famille et les relations inter-générationnelles). La réalité de la violence extrême et du « nettoyage ethnique » implique autant la destruction totale des êtres que les destructions partielles ou les atteintes à l'intégrité physique et morale des personnes. Il y a également une accumulation des pertes matérielles et symboliques, celles de la patrie, de la terre, de la maison et de la culture. C'est donc en même temps la perte des liens créés par les activités politiques, culturelles et de culte, qui constituent les attaches symboliques de l'être humain.

### **Ethnicité et conflit**

Un groupe peut se qualifier d'« ethnique » lorsque, pris comme un tout, il se différencie culturellement de façon permanente des autres groupes qui vivent ou interviennent sur un territoire donné; cette différence s'opère par le nom, par les caractéristiques censées les distinguer des autres -langue, religion, race, nationalité-, par le fait que ses membres partagent le même sentiment d'identité et, bien entendu, par les traits communs aux membres du groupe, qu'ils soient réels ou supposés (Hobsbawm 1993 : 52). L'ethnicité repose à la fois sur la construction consciente et imaginaire des différences et sur leur mobilisation.

Les groupes ethniques peuvent être, selon le contexte et les circonstances, des peuples, des nations, des nationalités, des minorités, des groupes tribaux ou des communautés. On les identifie fréquemment par leurs rapports avec d'autres groupes similaires, ainsi qu'avec l'État (Stavenhagen 1991 : 124). Les groupes ethniques se forment et acquièrent leur identité suite à différents processus historiques. Les identités ethniques sont un phénomène universel récurrent et constituent une des formes de base de l'intégration sociale; elles sont multiples, changeantes, fluides et arbitraires.

S'interroger sur l'identité ethnique, c'est se pencher sur une conscience commune, un sentiment d'appartenance à une collectivité ethnique. L'identité ethnique se compose d'attributs objectifs auxquels viennent se greffer des croyances et des sentiments subjectifs intenses (sentiments primordiaux, affectifs et profondément enracinés), ce qui contribue d'une certaine manière à « cristalliser » ces attributs, ou parfois même à les créer. Cela signifie que la simple existence d'attributs partagés entre les membres d'un groupe ethnique identifiable ne suffit pas à stimuler l'imagination ethnique commune à tout moment et dans toutes les circonstances. Toutefois, dans des conjonctures définies, l'ethnicité est transformée en une réalité absolue, exclusive et mobilisatrice. Cette nouvelle conscience, ce changement d'identité ethnique et le projet politique qui lui est lié sont tout d'abord propres à des élites montantes, à de nouveaux gestionnaires de la

communauté (Juteau 1999 : 46). Le processus d'ethnisation des rapports sociaux fait de chacun de nous un « ethnique », un étranger pour l'autre, subjectivise les appartenances primordiales plutôt que les affiliations volontaires et aléatoires. Les « frontières » entre les groupes selon Barth (1969) y sont à peine visibles, que ce soit dans les appartenances individuelles, dans l'espace ou dans les pratiques de sociabilité. L'expression « conflit ethnique » recouvre en fait un large éventail de situations (Harff et Gurr 2003; Stavenhagen 1991). Pour l'essentiel, il s'agit de conflits localisés au sein d'un pays ou qui traversent plusieurs pays. On peut toutefois considérer que la plupart des conflits ethniques actuels mettent en jeu un système de relations interethniques hiérarchisé ou stratifié au sein duquel non seulement les divers groupes ethniques se répartissent différemment sur l'échelle du pouvoir, du prestige et de la richesse, mais aussi et surtout où le pouvoir central et l'appareil de l'État sont plus ou moins entre les mains d'une ethnie dominante et/ou majoritaire qui condamne à la marginalité les ethnies dominées.

Les conflits ethniques tendent à être prolongés, tout en étant liés à des mémoires historiques collectives. Leurs réinterprétations du passé pour expliquer le présent sont investies d'une grande charge émotive et passionnelle, traversées par des mythes, des craintes et des menaces, entrelacées avec des croyances et des aspirations profondes ainsi qu'avec les horreurs de la violence

généocidaire.

On note les signes d'une tendance au repli sur la sécurité psychologique qu'offrent les identités de groupes en apparence immuables et incontestables, au moment où l'économie mondiale et les moyens de communication tirent l'humanité dans le sens opposé. À cet égard Tambiah (1989) dit :

*« Ethnic groups, especially in contemporary times of widespread ethnic conflict, seem to be intermediate between local kinship groupings (such as lineages, class, kindreds, and so on) and the nation as a maximal collectivity. Moreover, especially marked in the modern context, and within that context conspicuous in many third world societies, is the mounting awareness that ethnic affiliation and ethnic identity are overriding other social cleavages and superseding other bases of differentiation to become the master principle and the major identity for purposes of sociopolitical action ».* ( p.336)

Les groupes ethniques ne bénéficient pas d'une définition institutionnelle *a priori*, à moins qu'elle ne leur soit imposée de l'extérieur; le problème crucial qu'ils rencontrent lorsqu'ils sont en situation de conflit, c'est de se définir et de se différencier des autres. La tâche prioritaire d'un groupe impliqué dans un conflit ethnique, tel qu'en ex-Yougoslavie, a donc consisté à forcer les habitants à déclarer leur appartenance ethnique, et tout un chacun à n'en posséder qu'une : tout le monde a commencé à se poser la question « qui suis-je? ». Chacun a dû se déterminer

et définir son identité ethnique, sous peine de se la voir imposer<sup>2</sup>. On a établi des territoires ethniquement « purs » et clairement délimités<sup>3</sup>, au lieu de les construire en vue de faire coexister les différents groupes. Enfin, on a supprimé la possibilité de choisir une identité nationale sur une base autre qu'ethnique, telle que l'appartenance « yougoslave »<sup>4</sup> offerte par le régime communiste en alternative aux élections ethniques (Gossiaux 2002 : 61). Cet abus d'autorité est d'abord une manière de *définir l'appartenance au groupe* et, deuxièmement, il exerce une *polarisation*. En effet, les membres du groupe qui rejettent cette définition sont considérés comme des traîtres ou des ennemis par tous et finissent eux-mêmes par se définir comme tels. Par conséquent, ils en sont venus à s'identifier totalement à leur propre groupe, ce qui leur paraissait être la seule protection possible. Ainsi, chacun est placé devant une option exclusive. La stigmatisation et les pressions hostiles se sont surtout exercées contre les couples mixtes et contre « le métissage ».

L'instrument médiatique a contribué à la construction d'un « ennemi » à partir du tissu associatif. Au Rwanda comme en Serbie, en Croatie ou en Bosnie-Herzégovine les organes de presse ont été des agents de la violence intercommunautaire. En effet, différentes recherches (La Brosse 1996 : 165) ont mis en évidence qu'en plus d'avoir psychologiquement préparé le

terrain en cultivant et en vantant les sentiments nationalistes préalables aux combats, les moyens de communication écrits et audio-visuels ont constitué de redoutables armes de guerre, dont les parties se sont indistinctement servies.

*« L'incompréhension joue un rôle terrible dans les guerres : les anciens amis se disputent tout à coup parce que l'un d'entre eux marche dans la nouvelle propagande et pas l'autre et un jour ils ne se parlent plus. Ce qui les sépare alors, c'est une construction d'oppositions contextualisées, c'est-à-dire, prenant leurs références dans le débat collectif du moment, qui à son tour, est travaillé par la propagande. »* (Nahoum-Grappe 1996 : 317)

De l'écroulement des structures antérieures doit idéalement naître un ensemble d'États-nations répondant au principe des nationalités. L'objectif de purification ethnique d'un territoire, qu'il soit d'État ou non, est poursuivi par la destruction et les violences de la guerre ainsi que par les nouvelles législations sur la citoyenneté qui transforment en étrangers une partie de ceux qui y ont toujours vécu. Des dizaines de milliers d'individus sont privés d'État, c'est-à-dire « du droit à avoir des droits » selon Hannah Arendt (1989). Ainsi, dans l'ex-Yougoslavie se reproduit ce qui a eu lieu partout où de nouveaux États avaient été créés sur le modèle de l'État-nation, mais où l'égalité juridique n'était pas garantie (Morokvasic 1992 : 286).

## Violences extrêmes et cruauté

À propos de la guerre dans l'ex-Yougoslavie, les chercheurs ont utilisé la notion de « violence extrême » pour « désigner ce qui ne pouvait pas seulement être compris en terme de violence politique de guerre, c'est-à-dire, toutes les pratiques de cruauté exercées contre des civils, et qui dépassaient l'objectif de vouloir s'approprier un territoire et un pouvoir » (Nahoum-Grappe 2002 : 607).

Le mot violence « extrême » est appliqué à des situations contextuelles variables. Le qualificatif « extrême », placé après le substantif, marque précisément l'outrance et donc une radicalité sans bornes de la violence (Sémelin 2002). Toutefois, ce concept doit être analysé à différents niveaux. Il s'agit tout d'abord de s'intéresser au *plan des événements*, c'est-à-dire à la description minutieuse de leur dynamique, de leur morphologie et de leurs conséquences immédiates. Les circonstances politiques, économiques et culturelles doivent quant à elles être interrogées à la fois sur le *plan quantitatif*, soit la destruction en masse de populations civiles, non directement impliquées dans le conflit (« massacres », « atrocités », « représailles », « crimes de guerre », « génocides » etc.), ainsi que sur le *plan qualitatif*, celui de la sensibilité ou plus précisément, celui des représentations de ce qui est acceptable ou non, des formes de recours à la violence comme moyen d'expression politique (Gautier 2002 : 516).

Il est difficile d'approfondir ici l'analyse de chacun de ces aspects, toutefois nous pourrions dire que les auteurs qui font référence au qualificatif « extrême » tendent à nommer « une forme d'action spécifique, un phénomène social particulier, qui semble se situer dans un 'au-delà de ce qui est concevable et acceptable de la violence' » (Sémelin 2002 : 481). Il s'agit en fait de qualifier une catégorie de crimes non seulement particulièrement graves, mais aussi différents quant à leur sens sur le terrain par rapport aux autres pratiques de violence.

Si la violence est toujours liée à une rupture destructive, plus ou moins productrice de souffrance, la cruauté est pensée comme l'expression prototypique de la négation de toute humanité. Ceux qui en sont victimes sont en effet souvent « animalisés » ou « chosifiés » avant d'être anéantis. La cruauté s'exerce lorsque le but est de démontrer, par le traitement qu'on peut lui faire subir en sa chair, que l'Autre n'est pas un être humain à l' « image de Dieu », mais un corps animal dépourvu de droits (Héritier 1996 : 16). Le corps humain<sup>5</sup> constitue cet espace sacré que le crime de cruauté touche : il n'est pas seulement destructible et mortel, mais il est aussi un objet privilégié du crime de profanation. Ce n'est pas que les pratiques de cruauté soient nouvelles (les souvenirs des régimes fascistes argentins, chiliens, indonésiens, ne peuvent pas être effacés), mais elles paraissent changer de sens et de portée

dans le cas de l'ex-Yougoslavie et du Rwanda.

La cruauté ajoute une intention de faire souffrir encore plus. Ce « plus » ajoute un coefficient de souillure et de dégradation à la douleur de la victime : la cruauté est l'instrumentalisation *politique* (en termes d'enjeu de pouvoir) de cette douleur. Les cruautés extrêmes sont toujours une tentative d'épuiser l'hétérogénéité d'*Autrui*, de faire le tour de sa différence, de le posséder autrement qu'économiquement ou sexuellement (Nahoum-Grappe 1996 : 302).

Il semble impossible de percevoir la cruauté d'une personne en dehors d'un contexte de domination physique, donc d'ampleur politique. La haine implique, pour être convenablement comprise, de considérer la dimension émotionnelle et passionnelle des conduites individuelles et collectives. « La schizophrénie sociale devient du coup une arme entre les mains du pouvoir, utilisée pour endormir la conscience des sujets, pour les rassurer, pour leur faire sous-estimer la gravité de ce qu'ils font en public...pas besoin de toucher à la structure morale de l'individu. » (Todorov 1994 :140). Cette haine créée par le politique, hurlée dans les manifestations collectives, est souvent déniée dans les confidences individuelles.

Le bourreau a besoin d'une justification, d'une explication à soi-même, qui donne un sens et un motif, même provisoire, à son action (parvenir à tuer, à violer, à faire souffrir son prochain).

Assumer la réponse à la question : qui est l'ennemi? La publicité et la propagande venues des intellectuels de l'État sont alors déterminantes. Elles proposent les justifications et favorisent l'explication à soi-même rendant invisible le crime (voir Nahoum-Grappe 1995). Nahoum-Grappe (1997) dit que :

*« la pratique concrète du génocide par ses acteurs physiques est donc une victoire de la raison, de la rationalisation technique, et de la morale sociale, de la camaraderie et de la solidarité, et de la confiance dans les arguments proposés officiellement. À aucun moment celle des 'pulsions' ».*

Les tueries de masse et les viols des femmes ne peuvent donc s'analyser simplement comme la somme de folies meurtrières individuelles, car *l'impunité* joue le rôle de stimulant de l'action et de l'imagination criminelles. Ces actes ne se produisent nullement dans un vide socio-politique. Le *contexte* dans lequel ceux-ci interviennent est très bien circonscrit et passe par la fusion de groupes familiaux, claniques, de voisinages ou de statuts qui agissent collectivement en tant que tels ou au sein de foules plus vastes. (Levene 2002 : 497).

Tambiah (1989, cité par Appadurai 1996 : 214), dans une tentative d'identifier la dynamique du comportement de la foule dans le cadre de la violence ethnique, parle de la focalisation<sup>6</sup> et la transvaluation<sup>7</sup> :

*« Les processus de focalisation et de transvaluation contribuent à une polarisation et une dichotomisation pro-*

*gressives des problèmes et des protagonistes, de façon telle que les actes de violence commis par des groupes et des bandes deviennent en peu de temps des manifestations, des incarnations et des réincarnations autosuffisantes de clivages de communauté prétendument insolubles. Le point clé est que la focalisation et la transvaluation tirent leur énergie de macromouvements et de processus (les cascades) connectant la politique globale à la micropolitique des rues et des quartiers ».* (p. 214)

La haine politique et ethnique est donc la source énergétique cruciale sans laquelle les pratiques de cruauté seraient inimaginables. Elle offre ainsi les interprétations nécessaires sur l'identité de l'*Autre*. Jusqu'à présent, la psychanalyse a produit une théorie qui rend compte de ce que Sémelin (2002) appelle « rationalité délirante », hors de l'explication tragique de « vouloir faire mal » par la haine.

*« Le qualificatif de délirante renvoie à deux réalités de nature psychiatrique. Celle d'une attitude de type « psychotique » à l'égard d'un autre à détruire, qui en réalité n'est pas « un Autre », parce qu'il est perçu par celui qui va l'anéantir comme un « non semblable » à lui-même. C'est dans le déni de l'humanité de cet autre « barbare » que réside la part psychotique du rapport du bourreau à sa future victime. »* (p. 487)

De plus, Todorov (1994 : 135) affirme qu'il est nécessaire de trouver des explications dans la société elle-même, qui impose de tels « impératifs catégoriques ». L'explication de ce qui a rendu possible « l'extrême » doit donc



être politique et sociale et pas seulement psychologique ou individuelle.

Les viols des femmes en ex-Yougoslavie ont été pratiqués par ceux ayant accepté de collaborer avec le pouvoir : les voisins ou les collègues qui désiraient la maison et la fille pouvaient assouvir leurs désirs en toute impunité<sup>8</sup>. Le *contexte de l'impunité* est non pas une cause mais un contexte : ces personnes sont ainsi protégées par le système politique et économique en place.

### Quelques caractéristiques de la cruauté :

- *Le geste cruel choisit non seulement l'ennemi adulte mais toute la famille, les animaux et les maisons.* La cruauté, toujours exercée par le plus fort, est dirigée vers une victime à cause de son innocence, de la facilité de l'entreprise et de la jouissance de l'impunité. Afin d'annihiler la présence de l'« autre ennemi » les objectifs sont bien précis : appropriation des richesses, contrôle des territoires, pratiques de démolition ou d'incendie des maisons, des édifices religieux, des bâtiments culturels<sup>9</sup> et déplacements forcés des populations. Cette violence peut être initialement dirigée contre des objectifs militaires (ou paramilitaires), mais elle tend à s'en détacher pour frapper presque exclusivement des non-combattants, donc des civils.

Ces actes ainsi que l'effet de terreur qui en résulte sont les moyens utilisés pour accélérer le départ de cet « autre » jugé indésirable en le coupant de ses

racines. Les déplacements obligés des populations expulsées d'un territoire ont été appelés « purification ethnique », notamment pour qualifier les différentes opérations de « nettoyage » pratiquées essentiellement par la Serbie<sup>10</sup> et la Croatie (Sémelin 2002 : 489). La cible du nettoyage est non seulement la présence physique de l'autre, mais aussi son identité culturelle et collective, ses valeurs.

- *Intimité culturelle et sociale entre l'agresseur et l'agressé* : les bourreaux étaient des gens ordinaires... Ce qu'il y a de plus horrible dans le viol, la dégradation, la torture et le meurtre se déroulant au sein de ces nouvelles guerres ethniques, c'est que ces actes se produisent très souvent entre acteurs qui se connaissent ou qui croyaient se connaître. C'est l'horreur de voir son voisin devenir un tueur, un tortionnaire, un violeur. La proximité entre des ennemis qui appartiennent au même tissu social ou national, cette connaissance de l'autre, de ses habitudes, de ses espaces sacrés, de ses préférences permettent une plus grande finesse de la cruauté et aggrave la douleur de la victime. Cette proximité permet de choisir le meilleur supplice. « Cette déchirure du tissu social semble être une caractéristique ici, avec son cortège de surprises et de douleurs spécifiques. Quand le politique sépare amis et familles, proches et alliés, et ceux qui ne se connaissaient que de vue depuis des générations, l'échange des regards est brisé en premier : l'ennemi d'aujourd'hui ne croise plus des yeux

l'ami de hier » (Nahoum-Grappe 1993 : 55).

### **Les crimes de profanation : détruire l'identité culturelle collective**

La violence extrême est exercée en fonction de ce qui est sacré pour chaque groupe et éventuellement pour chaque individu. Les pratiques de cruauté, dans sa version la plus parfaite, offre un type de crime spécifique : *le crime de profanation*. Ces crimes qui atteignent des cibles non militaires, soit les espaces sacrés dans le groupe familial et communautaire (les femmes, l'extrême vieillesse ou la petite enfance) ou de l'humanité - (génocide culturelle ou ethnocide - un monument historique ou un site emblématique<sup>11</sup>) relèvent de la *profanation* et permettent d'économiser l'extermination physique totale (Nahoum-Grappe 1996 : 306).

Dans l'ex-Yougoslavie, selon Héritier (1996 : 15), les femmes ont été capturées et violées systématiquement, engrossées et menées au terme de leur grossesse sans pouvoir avorter, afin de leur faire mettre au monde des enfants d'un autre groupe ethno-religieux<sup>12</sup>. Le viol a été utilisé comme une tactique de guerre (une nouvelle forme de guerre)<sup>13</sup>, servant spécifiquement le nettoyage ethnique : en finir avec les Musulmans et repeupler la zone avec de petits Bosniaques nés de la torture<sup>14</sup>. Ces viols obligent à penser la différence des sexes dans la guerre, c'est-à-dire, l'intrusion du féminin au cœur même du politique<sup>15</sup>.

Ce type de viol résulte de l'idée de la domination essentielle du sperme dans la fabrication de l'enfant, et de la croyance que le sperme contient seul l'identité complète de l'enfant : identité biologique, ethnique et même religieuse. Dans la culture traditionnelle serbe, le système de parenté est la référence centrale de l'identification par l'ethnie. L'héritage lignager (nom, identité, patrimoine) passe par les membres masculins en priorité. Cette possibilité identificatoire « par les racines » se base sur toute une échelle de valeurs entre les êtres et les choses, et rend logique la vengeance sur plusieurs générations par le sang (dans le viol, par le sperme, équivalent fonctionnel du « sang » dans la transmission identitaire). Elle redistribue l'économie des culpabilités : l'enfant et le vieillard qui ne sont pas des ennemis politiques dans le cadre d'une citoyenneté contractuelle peuvent devenir des ennemis « ethniques » ici, et c'est ainsi que le ventre trop rond de la femme enceinte, matrice du futur lignager, devient une cible pour le héros de la purification ethnique (Nahoum-Grappe 1993:71). L'enfant et le vieillard n'échappent pas au crime de profanation puisque tous les deux sont, dans leur corps même, les porteurs emblématiques d'une transmission : l'un en tant que promesse d'avenir et l'autre en tant que preuve d'un enracinement dans le passé.

Dans ce système de représentation classique, le viol de la femme constitue non seulement une agression morale et physique, la prédation d'un bien qui appartient aux hommes de sa famille,

mais aussi un meurtre identitaire spécifique, qui change définitivement la femme et qui vise l'espace de la reproduction de toute sa communauté<sup>16</sup>. Égorger des hommes et violer des femmes sont des crimes homologues qui s'adressent au même objet : *le lien généalogique de transmission de la filiation* (Héritier 1996). Le viol met en perspective la transmission de l'identité collective, il constitue une intervention sur cette transmission, il tranche le lien de filiation aussi cruellement que la gorge du mari, du père et du fils<sup>17</sup>.

L'extrême cruauté en jeu ici, qui inscrit en tant que devoir militaire le viol de la tombe comme celui de la femme, trahit un imaginaire particulier : celui qui fait croire au violeur qu'il peut envahir identitairement l'autre et posséder son avenir (dans la grossesse forcée) comme refaire son passé (dans le saccage ou la profanation d'une tombe et des lieux de culte). Ce type de condition relève donc de l'anthropologie et nous entraîne à repérer le système de croyances qui emprisonne le bourreau lui-même, ainsi que le type de crime commis en plein cœur de l'espace de ce qui est personnel et sacré pour la victime.

Du point de vue anthropologique, même si l'épurateur ethnique « économise » les meurtres réels, l'efficacité du crime de profanation est atteinte lorsqu'en affectant le corps réel de l'un, on détruit l'espace moral de tous : il y a donc une tentative de tuer l'identité communautaire. Le viol est aussi un traumatisme décisif et incisif

des liens entre les individus, entre mari et femme, entre femme et enfant et entre femme et collectivité. Il associe à une destruction personnelle mutilante, mais non mortelle, une destruction des liens interpersonnels. C'est dans les tentatives d'élimination d'une communauté dans sa totalité qu'interviennent les viols *politiques*, qui ont un sens autre que pulsionnel. Le rapport entre différence des sexes et violence politique doit être repensé.

La rage de ceux qui tuent, qui mutilent et qui violent semble liée à un profond sentiment de trahison qui se concentre sur les victimes, et qui tient dans la relation entre ce qui est construit et ce qui est réalité. La manipulation de l'identité de groupe par les États, les recensements, les médias et autres forces à grande échelle a pour conséquence un sentiment de profonde trahison catégorielle. Cette hypothèse selon Appadurai (1996) d'une violence liée à la trahison, à l'intimité et à l'identité, cherche à fournir une explication à la transformation de gens ordinaires en tueurs, en tortionnaires et en violeurs ainsi qu'à la représentation d'amis, de voisins et de collègues comme objets de haine : « ce discours rend compte à la fois de l'incertitude sur les catégories et de l'intimité entre les gens - caractéristique cruciale de la nouvelle violence » (p.216). La possibilité d'actualiser des pratiques telles que les viols systématiques ne réside donc pas tant dans un archaïsme barbare caractéristique d'une culture donnée, mais plutôt de son instrumentalisation par une propagande obligée, pour se

faire persuasive, d'en rajouter et de faire souffrir l'Autre.

De même, Todorov (1994 : 319) essaie de trouver des explications de ce comportement, de l'apparition des violences extrêmes et des camps de concentration du dernier siècle dans des traits comme la fragmentation du monde, la dépersonnalisation des relations humaines et la spécialisation croissante de la société moderne. La fragmentation envahit non seulement le monde du travail, mais aussi celui des relations sociales. La dépersonnalisation provient d'un transfert de la pensée instrumentale au domaine des relations humaines. Cette compartimentation fonde l'absence de sentiment de responsabilité, qui caractérise les exécutants des actions. Aucun des éléments de la chaîne n'a en effet le sentiment d'avoir la responsabilité de ce qui est accompli : la compartimentation du travail a suspendu la conscience morale.

### Le paradoxe de l'ethnicité

De nos jours, le paradoxe central de la politique ethnique se trouve dans le fait que certains éléments de l'ethnicité (langue, religion, mémoire, etc.) soient globalisés (Appadurai 1996). L'ethnicité moderne réunit des groupes où leur dispersion spatiale et leur puissance numérique les différencie des groupes ethniques de l'anthropologie traditionnelle. Au fur et à mesure que les groupes se déplacent sur des espaces irréguliers et pluriels, en créant des diasporas, ils peuvent à leur tour être

en position d'agir politiquement, tant dans leur pays d'accueil que dans leur pays d'origine<sup>18</sup> et ce, à partir des liens permanents conservés grâce aux techniques avancées de communication et en fonction de l'appartenance symbolique à une histoire et à une culture. Les questions sur l'avènement de diasporas et l'émergence de *l'ethnic business* permettent de dépasser le dilemme classique : intégration dans le pays d'accueil/retour au pays d'origine.

En comparaison aux expériences vécues dans les dernières décennies sur la scène mondiale, la différenciation est aujourd'hui davantage attachée à l'ethnicité et au multiculturalisme. La place importante qu'occupe aujourd'hui « l'ethnicité » compense et contribue par le fait même à la décadence d'autres méthodes d'organisation politique telles que l'État-nation et l'organisation de classes. Il n'y a rien dans une identité ethnique comme tel qui prédispose un groupe ethnique au conflit. Toutefois, les possibilités augmentent lorsque les identités ethniques coïncident avec les inégalités socio-économiques. Face à une telle fluidité des identifications et des allégeances, se pose alors la question du cadre institutionnel de la citoyenneté et des formes de socialisation. Les haines peuvent toujours être reconstruites sous forme de « haines ancestrales » et la mémoire historique est alors requise pour fonder cette instrumentalisation d'un clivage différenciateur religieux, ethnique, etc.

Le conflit ethnique vécu en ex-Yougoslavie a mis en jeu des intérêts

économiques, politiques et culturels entre diverses communautés d'histoire et de culture, et a montré exemplairement comment les marques choisies pour définir les frontières ethniques, et par conséquent les groupes, se modifient et se transforment. L'exode de Yougoslaves est la crise la plus grave de réfugiés en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale. Les diverses ruptures engendrées par la guerre en Yougoslavie ont aidé à façonner de nouveaux pays et de nouvelles identités. Des identités nationales et culturelles sont en train de se construire dans les Balkans ainsi qu'ailleurs pour les populations réfugiées. L'immigration pose le problème de l'identité, qu'il faut redéfinir et inscrire dans de nouveaux réseaux sociaux et dans une nouvelle culture institutionnelle et politique. Les chemins parcourus en terre d'accueil sont nombreux. C'est ainsi que les populations immigrantes et les pays d'accueil sont confrontés à de nouveaux défis. Les discussions sur les questions des modèles d'« intégration » qu'il convient de privilégier se poursuivent. Mais, plus souvent qu'auparavant, l'intégration fait aujourd'hui référence au modèle pluraliste et implique à la fois la convergence dans des domaines définis et la préservation de certaines spécificités migratoires et culturelles. Qu'il s'agisse de la dimension de l'identité ou des rapports sociaux, l'intégration s'inscrit dans un processus relationnel entre individus et collectivités, raffermi par des règles ou des cadres garantis par un État de droits.

## Notes

<sup>1</sup> Cet article s'intègre dans le cadre de ma thèse de doctorat sur les rapports sociaux et familiaux des ressortissants de l'ex-Yougoslavie établis en région au Québec. Les réflexions qui suivent proviennent notamment de la revue de la littérature réalisée afin de mieux comprendre la situation de conflit ethnique vécue par cette population dans son pays d'origine. Elles s'appuient également sur le travail de terrain (entrevues et observation auprès de ces personnes) réalisé au sein de la société d'accueil, ainsi que de l'observation ethnographique directe effectuée dans leurs villes d'origine en été 2004 (Bosnie-Herzégovine [Sarajevo, Mostar], Serbie [Novi Sad, Belgrade], Croatie [Vukovar]).

<sup>2</sup> « *Depuis le début de la guerre, j'ai appris à me considérer comme catholique, car j'ai été traitée par les autres comme si ou comme ça et dans un moment donné j'ai été obligée, pour me protéger, de dire à quelle religion j'appartenais.* » (Femme croate de 54 ans qui habitait à Sarajevo).

<sup>3</sup> « *Quand la guerre des nationalités a commencé, chaque nationalité est partie selon leur territoire, nous, nous sommes orthodoxes et on est parti pour la Serbie.* » (Femme serbe de 42 ans qui habitait en Croatie).

<sup>4</sup> Cette mesure « Yougoslave » est essentiellement destinée aux enfants de couples mixtes se refusant à opter pour la nationalité de l'un ou l'autre parent, mais la possibilité est naturellement ouverte à tous. Elle instaure une catégorie hors système, en quelque sorte métisse.

<sup>5</sup> « *Je peux parler de ce que j'ai vu. J'ai trouvé une femme enceinte clouée à un arbre, le ventre ouvert et le fœtus entre les jambes. C'est son mari un oustachi, qui l'avait tuée. Pour lui, elle était devenue de la viande. À Vukovar, dans les fours, il y avait des tartes faites avec des yeux et des bébés brûlés* » (Dabitch et Prudhomme 2003 : 56). Au Rwanda, R. Dallaire dans son livre *J'ai serré la main du diable* décrit des situations similaires « *Une femme enceinte a été éventrée et son fœtus, arraché. Les femmes ont été abominablement mutilées. Les hommes frappés à la tête mouraient immédiatement ou agonisaient dans des douleurs atroces. Les enfants suppliaient pour être épargnés, mais ils recevaient le même traitement que leurs parents. Les organes génitaux étaient les cibles préférées des tueurs, et les victimes, abandonnées, mouraient d'hémorragie. Il n'y eut ni pitié, ni compassion, ni hésitation* » (2003 : 360).

<sup>6</sup> Par *focalisation*, écrit-il, j'entends la dénudation progressive de leur contexte spécifique, et l'agrégation d'incidents et de disputes locaux, réduisant ainsi leur richesse concrète (Tambiah 1989 : cité par Appadurai 1996 : 214).

<sup>7</sup> La *transvaluation* se réfère au processus parallèle d'assimiler des particularités à une cause ou un intérêt plus large, collectif, plus durable, et donc moins lié au contexte (Tambiah 1989 : cité par Appadurai 1996 : 214).

<sup>8</sup> C'est la description d'un moment d'anomie au sens littéral, privé de normes, où les lois ne fonctionnent plus et où la cruauté menace : espaces sociaux « déréglés », « chaotiques ».

<sup>9</sup> La destruction des biens culturels représente l'annihilation de ce qu'ont laissé en héritage des dizaines de générations antérieures.

<sup>10</sup> « ...les tirs, les maisons brûlées, les disparus, les départs précipités, l'errance, l'attente... ça été très difficile » (Homme musulman, 50 ans qui habitait à Mostar, en Bosnie).

<sup>11</sup> « Le 18 novembre 1991, la ville de Vukovar (50 000 habitants), totalement démolie pendant trois mois de siège, a été occupée par l'armée serbo-fédérale. Son centre historique baroque datant du 18<sup>e</sup> siècle. n'existe plus, ni la bibliothèque publique qui contenait une collection de 76 000 volumes. Ses habitants nonserbes ont été expulsés et déportés de force. Les 261 blessés de l'hôpital de Vukovar, lui aussi constamment pilonné, ont été sommairement exécutés et entassés dans un charnier à Ovcara, une ferme avoisinante. » (Blazina 1996 : 5)

<sup>12</sup> Le viol de l'autre ethnique, suivi de la grossesse, produit un brouillage des identités insupportable pour ceux qui pensent que la transmission par la reproduction, où les hommes sont les acteurs principaux, est liée à la transmission d'une identité communautaire : il dissout à terme l'identité du groupe.

<sup>13</sup> « Aujourd'hui, ces femmes représentent les blessures invisibles de la guerre, oubliées et rejetées. Le sort de leurs enfants est encore plus tragique. Ils font partie de cette petite minorité d'enfants qui vivent avec celles qui leur ont donné naissance. Les femmes violées qui ont gardé leurs bébés sont une minorité infime. Beaucoup de femmes ont en effet abandonné leurs bébés ou les ont même tués. Beaucoup plus auraient souhaité garder leur bébé, mais les pressions sur ces femmes étaient intolérables. » (Becirbasic et Secic 2002 : 5).

<sup>14</sup> La problématique de l'identité par le sang en est une d'appartenance : l'enfant du viol, qui est-il? Cette indécision sur l'appartenance a un sens dans une culture qui concède au sang la transmission de l'identité collective. La filiation par le « sang » est l'œuvre des hommes surtout, les femmes violées ne pourront donc plus transmettre leur propre identité de groupe. En général, les enfants souffrent des stigmates du crime à l'origine de leur naissance. Il y a eu un consensus pour que ces enfants soient emmenés aussi loin que possible de la Bosnie. L'écrivain Ivo Andric appelle « poussières d'hommes », ce « monde bâtard » des Bosniaques, où se mêlent

plusieurs religions et peuples (1994).

<sup>15</sup> Le 27 juin 1996, le Tribunal pénal international siégeant à la Haye, créé pour juger les atteintes aux droits de l'homme commises en ex-Yougoslavie depuis 1991, a pour la première fois incriminé le viol en tant que crime contre l'humanité. Mais, en Bosnie, les femmes violées ne sont toujours pas reconnues comme des victimes, quoiqu'en dise la loi internationale.

<sup>16</sup> « Le tabou du viol s'étend à sa propre famille. Sa mère, sa sœur et son beau-frère l'ont soutenue, mais pas son père, ni son plus jeune frère. "Mon père ne m'a jamais demandé ce qui s'était passé ni où se trouvait mon enfant", dit-elle. Elle a dû supporter les murmures, les doigts accusateurs des autres femmes aussi ». (témoignage d'une femme violée, Becirbasic et Secic 2002 : 3.)

<sup>17</sup> Le viol s'adresse donc au père, au mari, au frère, au fils, au chef de la nation, il prend la place du père et du mari, il occupe le terrain de l'avenir. Il enlève au frère son futur neveu, il envahit le futur de la lignée en pratiquant sa greffe, en plantant sa graine propre, en « mêlant les sangs ».

<sup>18</sup> On aurait tort de sous-estimer l'implication de la diaspora croate (au Canada, en Allemagne, en Australie) dans l'évolution du régime de Zagreb vers des positions ultra-nationalistes, ou la participation à la guerre serbo-croate des « soldats en vacances » venus de Munich ou de Toronto.

---

## Bibliographie

- Andric, I., 1994. *Le pont sur la Drina*. Paris, Belfond, 406 pages.
- Appadurai, A., 1996. *Après le colonialisme, les conséquences culturelles de la globalisation*. Payot, Paris, 322 pages.
- Arendt, H., 1989. *La crise de la culture*. Galimard 380 pages.
- Barth, F., 1969. « Les groupes ethniques et leurs frontières », in P. Poutignat et J. Streiff-Feinart, *Théories de l'ethnicité*. Paris, Presses Universitaires Françaises, p. 203-219.
- Becirbasic, B. et D. Secic, 2002. « Bosnie : les blessures invisibles de la guerre », traduit par Jacqueline Dérens, *Le Courrier des Balkans*, le 28 novembre. Site Internet [www.balkans.eu.org/](http://www.balkans.eu.org/).
- Blazina, V., 1996. « Mémoricide ou la purification culturelle : la guerre contre les bi-

- bibliothèques de Croatie et de Bosnie-Herzégovine », *Documentation et bibliothèques*. Développement des collections et Publications officielles, Bibliothèque des lettres et des sciences humaines, Université de Montréal, vol. 42, p. 149-164.
- Dabitch, C., et D. Prudhomme, 2003. *Voyage aux pays des Serbes Dix ans après*. Paris, Autrement frontières, 230 pages.
- Dallaire, R., 2003. *J'ai serré la main du diable. La faillite de l'humanité au Rwanda*. Québec, Libre expression Quebecor média, 674 pages.
- Gautier, C., 2002. « Quelques problèmes de la définition de la violence en politique : l'exemple de la fanatisation », *Revue internationale des sciences sociales « Violences extrêmes »*, n° 174, décembre, p.515-523.
- Gossiaux, J.-F., 2002. « La fin des Yougoslaves ou l'ethnicité toujours recommencée », *Anthropologie et sociétés*, vol. 26, n° 1, p. 53-68.
- Harff, B., et T. R. Gurr, 2003. *Ethnic conflict in world politics, dilemmas in world politics*. United States, Westview press, 237 pages.
- Héritier, F., 1996. « Réflexions pour nourrir la réflexion », *De la violence*. Paris, Éditions Odile Jacob, p. 13-53.
- Hobsbawm, É., 1993. « Qu'est-ce qu'un conflit ethnique? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 100, décembre, p. 51-57.
- Juteau, D., 1999. *L'ethnicité et ses frontières*. Québec, Les Presses de l'Université de Montréal, 226 pages.
- La Brosse, R. D., 1996. « Les voix de la guerre », *Dernière guerre balkanique ? Ex-Yougoslavie : témoignages, analyses, perspectives*. Montréal, L'Harmattan, p. 165-181.
- Levene, M., 2002. « Le visage mouvant du meurtre de masse : massacre, génocide et post-génocide », *Revue internationale des sciences sociales Violences extrêmes*, décembre, n° 174, p. 493-503.
- Morokvasic, M., 1992. « La guerre et les réfugiés dans l'ex-Yougoslavie », *Revue Européenne des migrations internationales*, vol. 8, n° 2, p. 5-25.
- Nahoum-Grappe, V., 1993. « L'épuration ethnique : désastre et stupeur », in V. Nahoum-Grappe, *Vukovar, Sarajevo... La guerre en ex-Yougoslavie*. Paris, Éditions Esprit, 295 pages.
- Nahoum-Grappe, V., 1995. « Alcool et guerre. Une enquête d'ethnociologie effectuée sur le terrain de la guerre en ex-Yougoslavie, 1991-1993 », *Les Cahiers de l'IREB*, n° 12, p. 117-146.
- Nahoum-Grappe, V., 1996. « L'usage politique de la cruauté: l'épuration ethnique (ex-Yougoslavie, 1991-1995) », *De la violence*, Séminaire de Françoise Héritier, p. 273-323.
- Nahoum-Grappe, V., 1997. « Guerre et différence des sexes : Les viols systématiques (ex-Yougoslavie, 1991-1995) », in C. Dauphin et A. Farge, *De la violence et des femmes*. Paris, Bibliothèque Albin Michel, p. 159-183.
- Nahoum-Grappe, V., 2002. « Anthropologie de la violence extrême: le crime de profanation », *Revue internationale des sciences sociales « violences extrêmes »*, n° 174, décembre, p.601-609.
- Sémelin, J., 2002. « Du massacre au processus génocidaire », *Revue internationale des sciences sociales « Violences extrêmes »*, n° 174, décembre, p. 483-513.
- Stavnhagen, R., 1991. « Les conflits ethniques et leur impact sur la société internationale », *Revue internationale des sciences sociales « L'étude des conflits internationaux »*, n° 127, février, p. 123-137.
- Tambiah, S., 1989. « Ethnic conflict in the world today », *American ethnologist*, vol. 16, n° 2, mai, p. 335-349.
- Todorov, T., 1994. *Face à l'extrême*. Paris, Éditions du Seuil, 342 pages.